

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES
COLLECTIVITES LOCALES
DIRECTION GENERALE DE LA
PROTECTION CIVILE
DIRECTION DES PERSONNELS
ET DE LA FORMATION
SOUS DIRECTION DES PERSONNELS

*** AVIS DE RECRUTEMENT ***

La Direction Générale de la Protection Civile, organise un concours de recrutement sur épreuves dans le grade suivant :

Grade demandé	Nombre de postes ouverts	Niveau	Conditions d'âge
Agent	5346 postes réparties par wilaya selon tableau ci-joint	- Justifiant du niveau de la 2ème année secondaire accomplie.	- Etre âgé de 19 ans au moins et de 25 ans au plus à la date du concours.

Conditions de Participation au concours

- Etre de Nationalité Algérienne.
- Jouir de ses droits civiques
- Ne pas avoir de mentions au bulletin du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice dans le corps de la protection civile.
- Etre en situation régulière vis-à-vis du service nationale, ou être dispensé pour des raisons autres que médicales.
- Avoir une taille minimale de 1,70 m pour les candidats masculins
- Avoir une acuité visuelle totalisant 15/10èmes pour les deux yeux, sans verres correcteurs ou de contact, et sans que l'acuité minimale d'un seul œil ne soit inférieure à 07/10èmes.
- Ne pas avoir de tatouage.
- Avoir satisfait à l'examen médical et psychologique organisé par l'administration de la protection civile.

Constitution du Dossier :

- Une demande manuscrite
- Une copie certifiée conforme du certificat de scolarité ou d'un titre reconnu équivalent.
- Un extrait d'acte de naissance ou une fiche familiale pour les candidats mariés.
- Un Certificat de Nationalité.
- Un extrait du casier judiciaire n°03.
- Trois (03) certificats médicaux, (médecine générale, phtisiologie et ophtalmologie).
- Une copie de l'attestation certifiée conforme à l'original justifiant la situation vis-à-vis du service national.
- Deux (02) photos d'identité.
- Deux (02) enveloppes timbrées libellées à l'adresse du candidat.
- Un certificat de toise (1,70 m pour les candidats masculins).
- Récépissé du mandat CCP (200.00 DA).

* Les dossiers de candidature complets doivent être déposés ou adressés au plus tard vingt (20) jours après la première parution du présent avis dans la presse écrite aux sièges des Directions de la Protection Civile de la wilaya de résidence.

* les certificats médicaux de phtisiologie et ophtalmologie doivent être obligatoirement délivrés par un médecin spécialiste.

NB :

01- Chaque candidat doit verser la somme de (200.00) DA comme droit de participation au concours de recrutement par un mandat C.C.P au nom de "l'agent comptable de l'Ecole Nationale de la Protection Civile de Bordj El Bahri Alger CCP N° :17676-91 clé 55 " .

02- Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets ou parvenus après le délai fixé.

DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE DESWILAYAS	NOMBRES DES POSTES BUDJETAIRES OUVERTE	DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE DESWILAYAS	NOMBRES DES POSTES BUDJETAIRES OUVERTE
ADRAR	50	CONSTANTINE	150
CHELF	130	MEDEA	150
LAGHOUAT	80	MOSTAGANEM	120
OUM EL BOUAGHI	80	M'SILA	100
BATNA	130	MASCARA	100
BEJAIA	130	OUARGLA	100
BISKRA	80	ORAN	250
BECHAR	80	ELBEIDH	80
BLIDA	130	ILLIZI	50
BOUIRA	100	B.B.ARRERIDJ	100
TAMENRAST	50	BOUMERDES	120
TEBESSA	80	ELTAREF	100
TLEMCEN	150	TINDOUF	50
TIARET	150	TISSEMSILT	80
TIZI OUAZOU	150	EL OUED	80
ALGER	416	KHENCHLA	80
DJELFA	100	SOUK AHRAS	80
JIJEL	100	TIPAZA	150
SETIF	150	MILA	80
SAIDA	80	AIN DEFLA	100
SKIKDA	100	NAAMA	80
SIDI BEL ABBES	100	AIN TIMOUCHENT	100
ANNABA	180	GHARDAIA	80
GUELMA	80	RELIZANE	90